

## **LES ENTREPRISES DE CHARCUTERIE, ENGAGÉES DANS UNE MONTEE EN GAMME CONTINUE DE LEURS PRODUITS, APPELLENT LES DISTRIBUTEURS À LES ACCOMPAGNER DANS UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE DÉFAVORABLE**

### **UNE PROFESSION RESPONSABLE ENGAGÉE À POURSUIVRE LA MONTEE EN GAMME DE SES PRODUCTIONS**

Les entreprises rassemblées au sein de la FICT sont fières de leur savoir-faire et de la qualité de leurs produits reconnue mondialement. **Afin d'être au plus près des attentes des consommateurs, elles se sont engagées à améliorer leurs pratiques et la qualité sanitaire, nutritionnelle et gustative des produits au travers d'un plan d'actions établi sous l'égide de la FICT :**

- **Des Chartes collectives de progrès nutritionnels signés avec les pouvoirs publics** pour poursuivre la diminution du sel et du gras
- **Des portions repères conformes aux objectifs du Plan National Nutrition Santé** pour aider les consommateurs à intégrer les charcuteries dans le cadre d'une alimentation diversifiée, saine et équilibrée
- Des programmes ambitieux d'innovation au profit de la **naturalité des produits visant à supprimer ou réduire les additifs**
- **Des démarches éco-responsables** pour réduire notre impact environnemental (gaspillage alimentaire, emballages plastiques)
- La **montée en gamme** des produits de charcuterie avec notamment l'enrichissement du label « Le Porc Français » et le développement des signes de qualité (Bio, Label Rouge, IGP, AOP...)

### **REDONNER DE LA VALEUR À NOTRE ALIMENTATION POUR PRÉSERVER NOTRE PATRIMOINE GASTRONOMIQUE**

Les entreprises ont besoin de retrouver les marges suffisantes pour maintenir les efforts d'investissement et d'innovation.

« Nous appelons les distributeurs à accompagner les entreprises françaises de charcuterie dans cette démarche collective d'engagement et de progrès. Nous attendons des négociations plus vertueuses et responsables, conformes à l'esprit de la loi EGALIM issue des Etats Généraux de l'Alimentation. C'est tous ensemble que nous répondrons aux attentes des consommateurs et préserverons une filière française de qualité. », précise Bernard Vallat, Président de la FICT.

### **LES ENTREPRISES CONFRONTÉES À UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET LOGISTIQUE QUI LEUR EST DÉFAVORABLE**

Selon la dernière étude de la Banque de France, **près d'un 1/3 des 224 entreprises du secteur de la charcuterie-salaisons analysées ont présenté un résultat déficitaire en 2017.**

**Le résultat en 2017 des TPE, PME et ETI du secteur de la charcuterie est en net recul : 1,2% du chiffre d'affaires soit -30% en deux ans.** Il est ainsi nettement inférieur à celui des entreprises industrielles françaises (4,3% du CA en 2017). Le mouvement des « Gilets Jaunes » a par ailleurs généré des surcoûts logistiques (retards de livraisons, annulation de commandes...), qui ont impacté les marges des entreprises.

« Il est donc urgent d'agir. », alerte Bernard Vallat, Président de la FICT.

**CONTACT PRESSE : Agence Vivactis Public Relations**

Houney Touré Valogne & Diane Galland

01 46 67 63 55 - 01 46 67 63 44

[h.toure-valogne@vivactis-publicrelations.fr](mailto:h.toure-valogne@vivactis-publicrelations.fr) ou [d.galland@vivactis-publicrelations.fr](mailto:d.galland@vivactis-publicrelations.fr)

**À PROPOS DE LA FICT**

**FÉDÉRATION FRANÇAISE DES INDUSTRIELS CHARCUTIERS, TRAITEURS, TRANSFORMATEURS DE VIANDES**

Elle est la porte-parole des industries charcutières françaises. Créée en 1924, la FICT représente 310 entreprises (dont 90% de PME), implantées sur tout le territoire, qui emploient 37 000 personnes, soutiennent 135 000 emplois et génèrent un chiffre d'affaires de 6,7 milliards d'euros dont 7,1% à l'exportation. La production de 1,2 million de tonnes est à 83% à base de porc. L'industrie de la charcuterie transforme plus de 70% de la production porcine française.

[www.fict.fr](http://www.fict.fr) - [@FICT\\_FRANCE](https://twitter.com/FICT_FRANCE)